



M. Richard BARTHES, Directeur du Centre Hospitalier de Narbonne

## DÉCISION N°71.21 PORTANT FIXATION DU COUT DU REPAS

Le Directeur

DECIDE

que dans le cadre de la mise en place du repas de naissance à la maternité, le repas sera offert aux mères et sera proposé pour les accompagnants aux tarifs suivants :

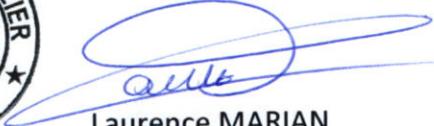
- Prix du repas seul : 19 €
- Prix du repas avec boissons : 22 €

Le repas accompagnant standard reste disponible au prix de 8,20 euros.

Fait à Narbonne, le 29 juin 2021

Pour le Directeur et  
Par délégation  
La Directrice Adjointe,



  
Laurence MARIAN